



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 30.08.2023, **Publication répétée:** 29.08.2023, 31.08.2023

Visible par le public jusqu'au: 30.08.2026

Numéro de publication: SR01-0000010125

Entité de publication

BDO SA, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

Sur mandat de:

ISMAT GROUP SA

Rue des Charpentiers 4

1110 Morges

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus ISMAT CONSULTING SA Formation et Conseil et Clinique du Travail SA avec ISMAT GROUP SA

2. Publication

Organisation transférante:

ISMAT CONSULTING SA Formation et Conseil

CHE-328.227.411

Rue des Charpentiers 4

1110 Morges

Clinique du Travail SA

CHE-352.152.044

Rue des Charpentiers 4

1110 Morges

Organisation reprenante:

ISMAT GROUP SA

CHE-113.754.729

Rue des Charpentiers 4

1110 Morges

Publication de la fusion dans la FOSC: 24.08.2023

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 24.11.2023 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

ISMAT GROUP SA
Rue des Charpentiers 4
1110 Morges